

Lyon, le 1<sup>er</sup> février 2010

## Résultats de la finale régionale du *European Law Moot Court* (Maastricht, 28-30 janvier 2010)

L'[Équipe du LLM](#) et le [CEE](#) ont le plaisir de vous annoncer que la finale régionale du European Law Moot Court a été remportée par une équipe d'étudiants de la Faculté de Droit.

Pour la première fois cette année, l'Université Jean Moulin-Lyon 3 était représentée au concours par une équipe composée d'étudiants du M2 Droit européen des affaires (parcours recherche) et du programme LLM. Eleni Artemiou, Marine Besson, Damian Clifford, Elizabeth Fanning et Shannon O'Connor ont affronté en finale régionale les équipes des plus grandes universités d'Europe et ont brillamment emporté la victoire, encadrés par Penny Katsorchi (ATER, CEE) et Michel Cannarsa (Tuteur académique et responsable administratif du LLM).

L'[European Law Moot Court](#) est le concours de plaidoiries le plus prestigieux au monde en droit européen. Tous les ans une centaine des meilleures universités participent à quatre finales régionales qui ont lieu aux États-Unis et en Europe. Il s'agit d'un concours de plaidoiries bilingue – en français et en anglais.

L'équipe qui emporte la finale régionale a l'honneur de plaider l'affaire devant les juges de la Cour de justice à Luxembourg. Ce sera chose faite en avril prochain.

